



# Une auto-école pour développer l'autonomie des jeunes

IEM François Xavier Falala – Hérouville Saint Clair

## Un renfort d'autonomie

Que l'on soit en situation de handicap ou pas, l'autonomie des jeunes peut notamment passer par l'obtention du permis de conduire. Or les jeunes en situation de handicap accompagnés par l'IEM François Xavier Falala à Hérouville-Saint-Clair ne pouvaient pas apprendre à conduire dans les auto-écoles classiques du territoire, celles-ci ne disposant pas de véhicules adaptés. Par ailleurs, le coût du permis de conduire était trop élevé pour beaucoup de familles. C'est face à ce constat que les professionnels de l'IEM ont décidé d'ouvrir leur propre auto-école associative.

## L'acquisition de matériel et de compétences

Afin de mener à bien ce projet, l'IEM d'Hérouville Saint Clair a acquis une voiture adaptée à un grand nombre de handicap et un logiciel de cours de code (Rousseau). L'équipe a également créé un support pédagogique adapté pour l'apprentissage de la conduite, qui a été déposé à l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle).

Par ailleurs, un tel projet nécessite le recrutement d'un enseignant de la conduite. Un recrutement qui n'a pas été aussi simple que prévu, en effet, le professionnel doit être en capacité d'enseigner la conduite de voiture adaptée, de scooter et de voiturette. De plus, la spécificité du projet nécessite une certaine attirance de l'enseignant pour l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

En termes de financement, l'Agence Régionale de Santé abonde le projet pour 29 202 euros en 2017, et la taxe d'apprentissage perçue par l'établissement complète le financement à hauteur de 7 269 euros.

Environ 8500 euros ont été nécessaires pour l'achat des matériels (voiture, logiciel...) et 28 000 euros financent le recrutement de l'enseignant de conduite.

Les jeunes accueillis à l'IEM doivent adhérer à APF France handicap et payer les frais d'examen du code de la route. Le reste des frais est pris en charge par l'IEM, le passage du permis de conduire étant un axe du projet personnalisé.

Pour les personnes extérieures à l'IEM, des tarifs ont été établis, tous les élèves doivent adhérer à l'association pour pouvoir bénéficier des services de l'auto-école. À titre d'exemple, le « forfait sécurisé code + conduite » coûte 1140 euros [(50h de conduite à 1000 € + présentation à l'examen pratique à 35 € + formation code de la route à 50 € + inscription à l'examen du code de la route à 30 € + adhésion à APF France handicap à 25 €)].

## Un dispositif profitant à tous les enfants de l'IEM

À l'origine, le projet d'auto-école avait vocation à être proposé aux jeunes accompagnés par la section SPVA (section de préparation à une vie adulte), ceux-ci ayant entre 16 et 20 ans. Il est rapidement apparu nécessaire d'ouvrir le bénéfice de ce projet aux autres enfants accompagnés : en effet, tout le monde est usager de la route (passagers, pétons, utilisateurs de fauteuils roulants etc.) ! Ainsi des ateliers sont organisés par l'enseignant de la conduite pour sensibiliser jeunes et salariés aux dangers de la route. Ce dispositif permet d'assurer la sécurité de chacun dès le plus jeune âge. De plus, certains enfants accompagnés deviennent « prescripteurs » de sécurité routière auprès de leurs familles et amis.

## Un dispositif qui fait ses preuves !

L'auto-école a ouvert ses portes en septembre 2014, et depuis plusieurs jeunes ont suivi une formation, et certains ont pu obtenir le permis de conduire. En 2017 :

- 8 élèves ont préparé le code, et 4 ont été reçus
- 19 élèves ont suivi la préparation à l'épreuve théorique générale dans une démarche de « culture code »

- 7 élèves ont préparé le permis B et 3 l'ont reçu.
- 4 élèves ont préparé le permis AM (Cyclomoteur et voiturette) et 2 ont été reçu.

Ce projet est également inclusif, car si l'apprentissage de la conduite se fait au sein de l'IEM d'Hérouville-Saint-Clair, les candidats au permis B rentrent dans le dispositif de droit commun pour l'épreuve.

## Des bénéfices collatéraux

Outre l'obtention d'un permis de conduire pour certains jeunes, la présence de l'auto-école dans l'IEM, et les différents ateliers qui sont animés ont eu des effets bénéfiques indirects.

En expliquant l'attention nécessaire à la conduite, l'auto-école a amené de la sérénité dans les transports groupés de nos usagers. Les plus petits ont compris qu'il était difficile de conduire et d'assurer la discipline. Et d'un point de vue scolaire, il est devenu évident que la maîtrise des calculs simples et des notions comme le singulier / pluriel trouvaient tout leur intérêt pour progresser dans les apprentissages du code de la route.

L'auto-école s'est également intégrée dans les parcours éducatifs et rééducatifs des usagers en justifiant, par exemple, l'importance du respect de la règle ou encore la nécessité de suivre avec rigueur une rééducation pour ensuite s'engager dans un projet permis de conduire.

Pour les professionnels de l'établissement et les stagiaires, c'est aussi prendre en compte le risque majeur que représente les accidents de la route lors des trajets domicile - lieu de travail ou lors des trajets de missions. Et c'est enfin une veille constante sur la réglementation routière, sans cesse en évolution.



## Un développement externe en cours

Le projet d'auto-école a été partenarial depuis son origine, l'établissement ayant travaillé en étroite collaboration avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados.

Plusieurs partenaires font régulièrement appel aux services de l'auto-école :

- L'auto-école propose également des évaluations à la conduite pour les personnes accompagnées par l'IMPR (institut de médecine physique et de réadaptation, accompagnant des adultes) d'Hérouville-Saint-Clair.
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados peut orienter des personnes vers l'auto-école pour évaluer la faisabilité d'un projet « permis de conduire ».
- Le Centre d'Éducation et de Sécurité Routière de Ifs a pu développer dans le cadre de ce partenariat, un parcours adapté aux personnes en situation de handicap.
- Les établissements Lenoir (établissement d'adaptation de véhicules) nous interrogent sur la réglementation du permis de conduire et nous profitons de leur expertise technique sur les aménagements des postes de conduite.

Aujourd'hui, le souhait est de pouvoir ouvrir davantage la possibilité de recourir à l'auto-école à des personnes « extérieures » à l'IEM d'Hérouville-Saint-Clair. Une coopération avec les autres établissements médico-sociaux de l'agglomération Caennaise est en cours, et des créneaux leur sont réservés.

Pour l'instant ces coopérations amènent des questions individuelles, et le bouche à oreilles devrait permettre de développer les activités de l'auto-école. Le projet n'a pas vocation à concurrencer le secteur marchand, mais tant que les acteurs commerciaux n'adapteront pas leurs activités aux personnes en situation de handicap, l'auto-école de l'IEM d'Hérouville-Saint-Clair aura toute sa place et pourra se développer.



L'ensemble des fiches innovation est accessible sur le blog de la DDOS (dacapf/dacapf) :

<http://dac.blogs.apf.asso.fr/innovation-apf.html>

Auteur : Suzanne Malissard, DDOS

**Porteur du projet :** Béatrice Langlois

**Fonction :** Directrice

**Tél. :** 02 31 95 25 02

**Email :** [beatrice.langlois@apf.asso.fr](mailto:beatrice.langlois@apf.asso.fr)

**Diffusion :** Novembre 2018